

Éducation

L'accès au lycée et aux études supérieures : un défi pour les jeunes de l'Ouest

Le nombre d'élèves en forte augmentation est le reflet direct de la démographie galopante de l'Ouest guyanais. La croissance du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire est particulièrement élevée, à 4,8 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2015. Alors que les établissements scolaires du premier degré s'implantent au plus près des populations, dans les bourgs et les écarts, les collèges ne sont présents que dans les bourgs, et les lycées seulement sur le littoral. Le manque d'établissements du secondaire au plus près des élèves est un frein à la poursuite des études. Beaucoup de jeunes quittent le système scolaire sans aucun diplôme et se retrouvent sans emploi, ni formation. La population de l'Ouest est peu diplômée : un quart d'entre elle possède un diplôme supérieur au brevet des collèges. Ce retard structurel important est long à rattraper. À l'horizon 2030, les effectifs lycéens risquent de doubler en Guyane et l'Ouest y contribuera activement. L'éducation est un défi indispensable à relever pour le développement du territoire.

Marion Lauvaux

Une forte augmentation du nombre de lycéens, pour peu d'établissements

Dans la CCOG, à la rentrée 2015-2016, on dénombre 25 100 élèves inscrits : 14 400 élèves dans le premier degré et 10 700 élèves dans le second degré (figure 14).

Entre 2010 et 2015, le nombre d'élèves du premier degré augmente de 1,0 % par an. Cette augmentation est due principalement à la hausse du nombre d'élèves dans les communes de Saint-Laurent-du-Maroni et Mana. Les élèves du second degré sont en augmentation dans toutes les communes de l'Ouest, avec une hausse moyenne de 4,8 % par an. L'augmentation la plus forte a lieu à Mana (+ 7,9 %). Cette croissance est due essentiellement à la construction du lycée de Mana (+ 19,4 % par an pour les effectifs lycéens). La hausse des effectifs est aussi très prononcée à Grand-Santi (+ 6,8 % par an).

L'Ouest compte 58 établissements scolaires du premier degré dont deux établissements privés. La grande majorité d'entre eux (28) se situent sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Les communes de Saül et d'Awala-Yalimapo comptent un seul établissement. Toutes les autres communes en comptent au moins trois (Papaïchton) et au plus dix (Maripasoula). Ces établissements sont nombreux en raison d'une dissémination naturellement liée à la géographie du territoire : dans les bourgs, les écarts, les villages amérindiens ou dans les *campu*. Certaines zones étant très retirées, ou difficiles d'accès, l'implantation d'une école sur place est la condition *sine qua non* pour scolariser les enfants, même s'il s'agit d'une classe unique pour certains établissements.

14 Près de quatre établissements du 1^{er} degré pour un établissement du 2nd degré

Effectifs d'élèves et d'établissements scolaires à la rentrée 2015-2016, par commune et par degré, (en nombre)

À la rentrée 2015-2016	Nombre d'élèves dans le 1 ^{er} degré	Nombre d'établissements dans le 1 ^{er} degré	Nombre d'élèves dans le 2 nd degré	Nombre d'établissements dans le 2 nd degré	dont lycée
Apatou	1 156	4	617	1	
Awala-Yalimapo	172	1	0	0	
Grand-Santi	1 154	5	521	1	
Maripasoula	1 299	10	693	1	
Papaïchton	538	3	243	1	
Saint-Laurent-du-Maroni	8 413	28	6 870	8	3
Saül	28	1	0	0	
Mana	1 639	6	1 794	3	1
CCOG	14 399	58	10 738	15	4

Source : Service Statistique Académique, constats d'effectifs et agenda académique.

A contrario, les collèges, et encore davantage les lycées, sont beaucoup moins nombreux et restent implantés dans les bourgs. Le passage au collège est un premier obstacle pour les élèves des villages du haut-Maroni, l'intégration d'un internat à Maripasoula dès le plus jeune âge impliquant un fort déracinement familial et culturel. Dans ce contexte, le passage au lycée s'avère d'autant plus compliqué qu'il oblige ces jeunes à partir sur le littoral, à Saint-Laurent-du-Maroni, Mana ou Cayenne.

Des déplacements contraints, notamment pour les lycéens

Si 91 % des élèves étudient dans leur commune de résidence (figure 15), l'absence d'établissement scolaire dans une commune contraint certains élèves à de longs déplacements. Près de 3 000 élèves de l'Ouest étudient dans une autre commune. La plu-

part (2 100 élèves) étudient dans une autre commune de la CCOG et font la navette tous les jours ou régulièrement. Près de 700 élèves étudient dans une autre commune de Guyane, située hors de la CCOG, notamment des élèves des communes de l'intérieur, lycéens à Cayenne ou à Kourou. Ces élèves doivent prendre l'avion pour rentrer chez eux et visiter leur famille. Une centaine d'élèves sont scolarisés dans l'Hexagone.

Les élèves d'Awala-Yalimapo sont les plus concernés par les déplacements quotidiens (68 %). Leur commune de résidence étant dépourvue de collège et de lycée, les 300 élèves du secondaire se rendent tous les jours à Mana pour suivre leur scolarité. À Apatou, 80 élèves de la commune sont scolarisés à Grand-Santi, du fait de la proximité de certains *campu* avec les écoles de cette commune. L'absence de lycée à Apatou fait que 400 élèves de la commune sont inscrits

à Saint-Laurent-du-Maroni, surtout au lycée. L'éloignement des deux communes (50 km) rend impossible des navettes quotidiennes. Une part importante de ces élèves passe donc la semaine à Saint-Laurent-du-Maroni. Sur les 350 élèves de Maripasoula qui étudient hors de leur commune (14 % des élèves), 300 étudient à Cayenne, essentiellement des lycéens.

De nombreux enfants ne sont pas scolarisés

L'ouest guyanais combine forte croissance démographique et faible densité. Les enfants sont de plus en plus nombreux et les infrastructures scolaires souvent éloignées. Les taux de scolarisation des enfants de l'ouest guyanais sont nettement en dessous des taux de scolarisation observés au niveau national comme au niveau régional. Cela est valable aussi bien pour les enfants concernés par la scolarité obligatoire que pour les plus jeunes et les plus âgés. Entre 6 et 16 ans, 7,3 % des enfants de l'ouest guyanais ne sont pas scolarisés contre seulement 1,8 % dans le reste de la Guyane. Parmi les enfants non scolarisés de Guyane de cette tranche d'âge, près des trois quarts résident dans une commune de l'ouest guyanais. Ce problème est encore plus prégnant pour les enfants en dehors des âges de scolarité obligatoire. Ainsi, à peine la moitié des habitants de l'ouest guyanais âgés de 18 ans sont scolarisés, contre les deux tiers dans le reste de la Guyane.

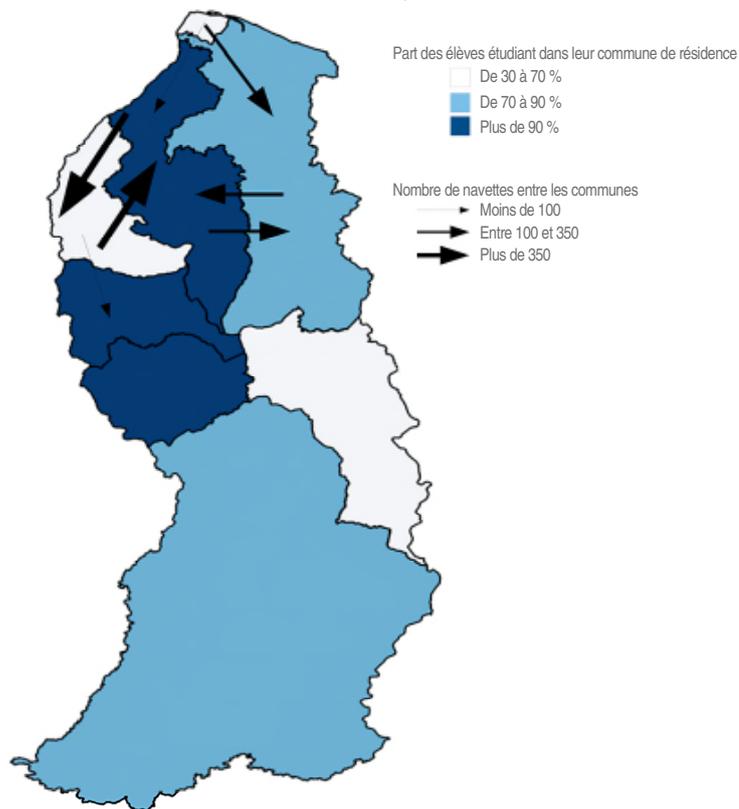
Les élèves de l'Ouest plus vulnérables au décrochage scolaire

En 2013, seuls 21 % des 18-24 ans de l'Ouest sont scolarisés, contre 34 % dans le reste de la Guyane. Dans cette tranche d'âge, sept jeunes sur dix, soit 5 200 jeunes, ont quitté le système scolaire avec au plus le brevet des collèges. Dans le reste de la Guyane, ils sont 46 % à être dans cette situation.

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer le grand nombre de sorties précoces du système scolaire. L'immigration joue un effet structure important avec un grand nombre de jeunes, fils d'immigrés de première génération, pour qui la scolarisation en langue française peut encore poser un souci. De même pour les populations noires marron ou amérindiennes, dont la langue française n'est pas la langue maternelle. On peut aussi soulever l'importance de la non-scolarisation en bas-âge qui influe sur la scolarité future. Par ailleurs, la forte pression démographique sature les équipements scolaires et surcharge les classes. Enfin, dans les communes non routières, l'absence de lycée impliquant une migration ailleurs en Guyane complique le parcours scolaire des élèves.

15 Des déplacements domicile-études liés aux implantations d'établissements

Taux d'élèves étudiant dans leur commune de résidence et déplacements vers une autre commune de la CCOG



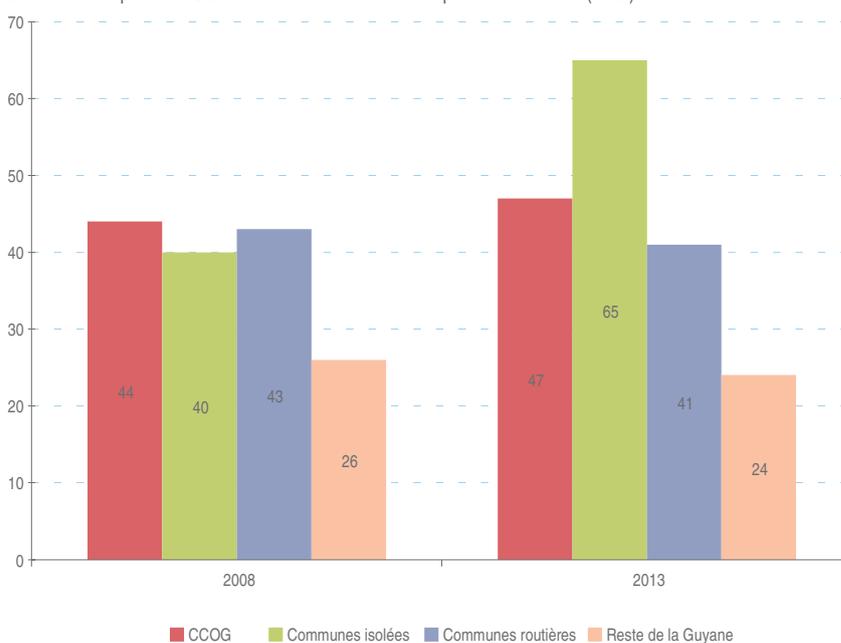
Champ : personnes de la CCOG inscrites dans un établissement d'enseignement.

Déplacement intra-zone. Les 700 élèves qui étudient hors de la CCOG ne sont pas comptabilisés.

Source : Recensement de la population 2013 (Exploitations principales).

16 Deux fois plus de jeunes ni en formation, ni en emploi que dans le reste de la Guyane

Évolution de la part des 15-24 ans déclarant n'être ni en emploi ni en formation (en %)



Lecture : en 2013, 47 % des 15-24 ans de la CCOG déclarent n'être ni en emploi ni en formation.

Source : Recensement de la population 2008 et 2013 (Exploitations principales).

Si la situation s'améliore avec le temps, l'écart se creuse avec le reste de la Guyane. Entre 2008 et 2013, la proportion de « décrocheurs » baisse de sept points dans l'Ouest. Dans le reste de la Guyane, cette proportion diminue plus rapidement : l'écart entre les sortants précoces de l'Ouest et ceux du reste de la Guyane était de 22 points en 2008, il est en 2013 de 25 points. Les décrocheurs de l'Ouest représentent un tiers des décrocheurs du département.

Alors que la proportion de sortants précoces tend à diminuer en Guyane, l'Ouest reste structurellement plus vulnérable au décrochage scolaire. L'immigration, l'étendue géographique, l'éloignement, le manque d'infrastructures et de formations post-bac sont autant de freins.

Presque un jeune sur deux entre 15 et 24 ans n'est ni en formation, ni en emploi

Conséquence directe du décrochage scolaire, 7 000 jeunes de 15 à 24 ans, soit 47 % d'entre eux, ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement et ne sont ni en emploi, ni en stage en 2013. Cette proportion est deux fois moins élevée dans le reste de la Guyane (figure 16). Leur part augmente de trois points en cinq ans alors qu'elle diminue de deux points dans le reste de la Guyane.

Cette hausse est particulièrement élevée dans les communes isolées (+ 25 points entre 2008 et 2013). L'insertion des jeunes des communes est un véritable défi. La sédentarisation des populations rend obligatoire l'accès à l'emploi au détriment du mode de vie traditionnel. L'accès au premier emploi est rendu difficile par leurs faibles qualifications, reflet d'une offre de formations éparse, et par un vivier dérisoire d'emplois disponibles sur place. Dans les communes routières, le taux de jeunes ni en formation, ni en emploi diminue légèrement en cinq ans (- 2 points).

Un déficit de diplômés

L'importance du décrochage scolaire et l'absence de lycée de proximité et de formation post-Bac sur l'Ouest accentuent le déficit structurel de diplômés dans la CCOG. Dans l'Ouest, les trois quarts des plus de 15 ans non scolarisés sont non-diplômés, contre moins de la moitié dans le reste de la Guyane. Seuls 7 % d'entre eux possèdent un diplôme du supérieur contre 20 % en Guyane (figure 17).

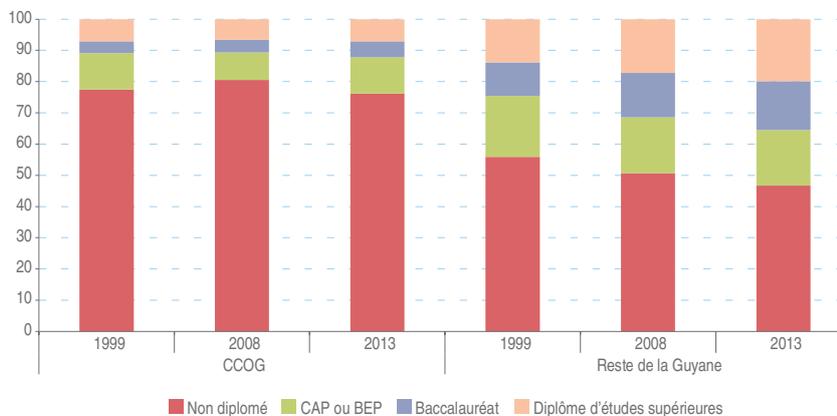
Un des facteurs impactant cette surreprésentation des non-diplômés est la forte proportion d'immigrés sur le territoire : 36 % de la population de l'Ouest contre 26 % ailleurs en Guyane. Ces migrants n'ont aucun diplôme pour 88 % d'entre eux, contre deux-tiers de non-diplômés pour les non-immigrés. Cette

Encadré 5 : Le Régiment de Service Militaire Adapté (RSMA)

Des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle ou de retour à l'emploi sont mis en place par certains organismes et tendent à améliorer l'insertion. Parmi ceux-ci, le Régiment de Service Militaire Adapté (RSMA) joue un rôle important, aussi bien sur le plan des formations-métier appliquées que sur le plan de l'accompagnement social. Son rôle est de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes adultes ultramarins en situation d'échec. L'État Major du RSMA se situe à Saint-Jean sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Un détachement se situe à Cayenne. La portion centrale, comprenant les deux tiers des effectifs du RSMA, située à Saint-Jean, concentre les formations relatives aux secteurs primaire et secondaire. Les formations du tertiaire ainsi que les permis de conduire sont rassemblés à Cayenne. Le RSMA propose aux jeunes Français âgés de 18 à 25 ans, une vingtaine de formations sur une période de 6 mois à un an. Il offre chaque année environ 500 places de stage sous statut militaire. En 2017, le RSMA prévoit 548 recrutements. En sortant du RSMA 75 % des jeunes sont réinsérés : 64 % en emploi durable, 25 % en emploi de transition et 11 % reprennent leurs études.

17 Un déficit de diplômés par rapport au reste de la Guyane

Évolution de la répartition des 15 ans et plus, non scolarisés, selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999, 2008 et 2013 (en %)



Source : Recensement de la population 1999, 2008 et 2013 (Exploitations principales).

Encadré 6 : L'éducation dans l'est du Suriname

Le niveau d'étude dans le district de Marowijne est assez faible : 34,2 % des habitants ont un niveau primaire, 32,9 % un niveau collège. Seuls 5,1 % atteignent un niveau lycée, et 1,6 % un niveau universitaire. Parmi les 4-19 ans, 82,7 % sont inscrits dans un établissement scolaire. Les 15-19 ans sont encore assez nombreux à fréquenter un établissement scolaire (70,7 %).

Le niveau d'étude dans le district de Sipaliwini est beaucoup plus faible et surement lié, comme dans les communes non-routières de la CCOG, à un manque d'infrastructures et un éloignement important des centres urbains. Une grande partie des habitants n'ont jamais été à l'école (45,2 %), 28,8 % ont le niveau primaire. Seuls 8,7 % de la population a atteint un niveau supérieur au primaire. Parmi les 4-19 ans, les trois quarts sont inscrits dans un établissement scolaire. Entre 5 et 14 ans le taux de scolarisation est fort (90 % chez les 5-9 ans, 86,2 % chez les 10-14 ans). Il chute en revanche chez les 15-19 ans où seuls 38 % d'entre eux sont scolarisés.

différence est à nouveau visible chez les diplômés du supérieur. Seul 2 % des immigrés possèdent un diplôme du supérieur contre 11 % des non immigrés.

Entre 2008 et 2013, la part des non-diplômés diminue de cinq points après avoir augmenté les années précédentes. Cette diminution s'est faite en faveur des diplômés de CAP ou BEP (+ 3 points) et des diplômés du baccalauréat (+1 point) qui seuls voient leur part augmenter. La part des diplômés du supérieur en revanche, reste stable à 7 %. L'absence de formation post bac sur le territoire est un frein important à la poursuite d'études en vue d'obtenir un diplôme du supérieur.

De plus, les élèves qui partent étudier ailleurs en Guyane ou dans l'Hexagone ne reviennent pas obligatoirement une fois diplômés. La part des diplômés stagne car elle est principalement liée aux mouvements de fonctionnaires mutés dans l'Ouest (enseignants, cadres de santé...), les entrants se substituant aux sortants. Elle devrait mécaniquement augmenter dans les prochaines années, accompagnant la mise en service de nouvelles infrastructures (hôpital de l'Ouest, lycée de Maripasoula...) mais ne sera favorable à la population résidente sur une longue période qu'avec le développement de structures de formation dans l'Ouest.

Près de 120 000 élèves en Guyane en 2030

À la rentrée 2015, 77 200 élèves sont inscrits en Guyane dans le premier et second degré. Un tiers sont des élèves de la CCOG. Entre 2010 et 2015, la Guyane compte 4 000 élèves de plus. Quatre nouveaux lycées ont été construits sur la période, dont deux dans l'Ouest (troisième lycée de Saint-Laurent-du-Maroni et lycée de Mana).

À l'horizon 2030, près de 120 000 élèves seront scolarisés en Guyane, soit une augmentation de 55 % en 30 ans. Sous l'hypothèse d'un taux de scolarisation en progression pour

rattraper la moitié du retard avec le taux de scolarisation de la France métropolitaine, les projections d'effectifs révèlent un doublement du nombre de lycéens : de 11 600 lycéens à la rentrée 2015, on passerait à 25 100 lycéens en 2030. Les élèves de maternelle sont estimés à 24 400 en 2030, soit une hausse de 57 %, les élèves de l'élémentaire seront 40 600, en augmentation de 45 % et les collégiens seront 29 800, soit une hausse de 35 %.

Sachant que le poids de la croissance démographique de la Guyane est porté à 70 % par l'Ouest, il faut s'attendre à une forte hausse du nombre d'élèves sur ce territoire. Certaines infrastructures sont déjà en projet, comme la

construction du lycée de Maripasoula, acté dans les accords de Guyane du 21 avril 2017, et prévu pour la rentrée 2021. La planification et la livraison de nouvelles infrastructures scolaires en phase avec la croissance démographique est un enjeu majeur. Elle doit aller de pair avec la construction de logements pour accueillir le personnel. Le territoire devra aussi se doter d'employés formés dans tous les corps de métiers dont un établissement scolaire a besoin. La création d'un pôle Ouest de l'école supérieure de professorat et de l'éducation à Saint-Laurent-du-Maroni en 2013 doit répondre au besoin de recrutement local. ■

